

Objet :
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUGAR

<p>Date de convocation : <i>Lundi 26 octobre 2015</i></p>	<p><i>Le lundi deux novembre deux mille quinze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Mme MINGAM Marie-Françoise, Maire.</i></p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 13</i> <i>Votants : 13</i> <i>Pour : 13</i> <i>Abstentions : 0</i></p>	<p><u><i>Etaient présents :</i></u> <i>Mmes GRALL Marie-Catherine, LE GUERN Marlène, LE RICHE Stéphanie, SALMAS Anne-Marie, MM. HERRY Pascal, LE BORGNE Laurent, LE NAN Yvon, MOYSAN André, MOYSAN Dominique, PRISER Yvon, REUNGOAT Erwan, SALAUN David, et SALIOU Sébastien.</i></p>
<p>Délibération N° 2015-09-43</p>	<p><u><i>Absents excusés :</i></u> <i>Mme GUEGUEN Samira et M. PRISER Yvon.</i></p> <p><u><i>Secrétaire de séance :</i></u> <i>Mme LE RICHE Stéphanie.</i></p>

Objet : révision de la carte communale.

Madame le Maire informe les membres du Conseil du fait qu'il ne reste plus beaucoup de terrains constructibles sur la commune.

Elle propose à l'assemblée de procéder à la révision de la carte communale, approuvée par délibération en date du 23 août 2004. Cette révision permettrait de nouvelles constructions et intégrerait une réserve foncière qui permettrait la création d'un nouveau lotissement communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prescrire** la révision de la carte communale,
- **de donner autorisation à** Madame le Maire pour lancer l'ensemble des procédures nécessaires se rattachant à cette révision et pour signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme, établi à PLOUGAR le 02 novembre 2015
Marie-Françoise MINGAM, Maire de PLOUGAR

